

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Minibus	F O R D (USA)	Econoline 250 - moteur H	CH 2295 01
Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, Dearborn, Michigan (USA)		
Identification	"Econoline 250" et "Body E 231" et "CH 2295 01" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"E2.H." devant le No du châssis		
N° du châssis	à gauche, dans montant arrière de porte		
Ident du moteur	à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron, derrière la roue avant) frappé par l'importateur		
Importateur princ.	"H" à gauche, à l'arrière sur le bloc, devant le carter de l'embrayage)		
Véhicule homologué	FORD Motor Company (Switzerland) SA, Kuryenstrasse 35, 8006 Zurich		
	Signes fixes dans code du type Body E 231 préfixe E2.H.		

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, a.d. avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur les roues AR
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AV= soupape de dosage; AR= limiteur
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin séparée

Moteur			
Marque	FORD	Type	H
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refrigidis.	eau	Nombre cylindr.	8
Aléstage	101,6	Course	88,9
Cylindrée	5763	CV-Impôt	29,35
Puissance en CV	175 BHP-net	à t/min	3800
Bruit	80 dB/A	à t/min	3800
Silencieux	1 pot 650x250x135 mm		*)
Mesure des gaz	ECE-15		*)
Déparasitage	ECE = annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	
Nombre de portes	4
Ceintures sécurité	**)
Cale	-
Antivol	-
Nombre de places	t 12 av. 2 centre 2x3 ar. 4
Dimensions	Int. ext.
Longueur	Empattements 3505 /
Largeur	2026 /
Hauteur	2075 Voie av. 1737 ar. 1677
Porte à faux	lat. Voies av. - ar. -
	av. 625 ar. -
	ar. 1123 Braquage g. 15700 d. 14600

Poids		
avant	arrière	total
Poids à vide	1175	1255
Charge utile	195	645
Poids total	1370	1900
Garantie fabr.		3496
Dimens. pneus	8,75-16,5	8,75-16,5
Ply / bar	10 / 6,0	10 / 6,0
Charge pour V max	2190	140
	140	140
Garantie poids remorquable avec frein		3630
Garantie poids remorquable sans frein		
Garantie poids de l'ensemble		6950
Poids remorquable testé		
Vitesse maximale selon le constructeur	***)	140 km/h
Vitesse maximale testée		140 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Equipement : §)
 Feux de route HCR H4 (E)
 Feux de croisement HCR H4 (E)
 Feux de position A (E) dans HCR
 Feux rouges SAE AIRST 74 TK
 Feux stop SAE AIRST 74 TK
 Clignoteurs av SAE IP 75 NT | ar voir feux rouges
 Catadioptrcs av | AV+AR | ar I (E) §)
 Feux de gabarit av | AV+AR | ar
 Feux complémcnt
 Eclairage plaque 2/ à gauche sur la porte arrière
 Essuie-glace 2/ balais avec/ sans lave-glace
 Avertisseurs MOTORKRAFT TPAR 557
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Minibus
 Marque et type F O R D (USA) Econoline 250
 Homologation N° CH 2295 01
 Carrosserie limousine
 Places total 12 avant 2
 Poids à vide 2430 Carburant B
 Charge utile - CV-impôt 29,35
 Poids total 3496 Cylindrée 5763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 317).
 **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; les ceintures d'origine à 3 points avec rétracteur automatique sont conformes.
 Plaque indiquant le nombre de places, signalisation des sorties de secours (fenêtres latérales AR) et 1 marteau exigés.
 ***) Vitesse maximale : limiteur électronique du régime, n-max 3800 t/min, correspond à 140 km/h, monté par l'importateur. Prise et vis de protection plombées.

§) Modifications par l'importateur:

- les phares SEALED BEAM d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine oranges sont débranchés et remplacés par ceux dans les phares;
- les catadioptrcs d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E) sur le pare-chocs;
- l'extrémité de l'échappement doit être conduit jusqu'à l'extrémité arrière de la carrosserie; la sonde pour mesurer les gaz doit pouvoir y être introduite.

A noter dans le permis de circulation:

- la prise et la vis de protection du limiteur électronique du régime doit être plombée (n-max 3800 t/min).